FLASH Saint-Martin-des-Champs

BOMM KELEIER Sant-Martin-War-Ar-Maez

N°506 informations municipales

décembre 2021

Budget participatif : les résultats

Le vote pour le choix du ou des projets retenus au titre de l'opération budget participatif a eu lieu les samedi 27 et dimanche 28 novembre. Rappelons que l'enveloppe financière s'élève à 30 000 €. Le scrutin a rassemblé 52 votants. Voici les résultats.

- projet d'installation de deux balancelles, 8 500 € : 25 voix,
- projet installation d'un trampoline enterré, d'un portique « *nid d'oiseau* » et d'un banc, 21 500 € : 27 voix.

Les deux projets permettent de respecter l'enveloppe impartie et seront proposés pour une réalisation.

Ce choix sera validé par le conseil municipal le jeudi 16 décembre.



Recensement de la population à partir du 20 janvier

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle : transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc. et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet. Des codes vous seront remis par les agents recenseurs pour procéder en ligne à partir du 20 janvier.

C'est sûr : vos données sont protégées. Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit. Pour en savoir plus, rendez-vous en mairie ou en ligne :

le-recensement-et-moi.fr.

Marché de Noël des Parents d'élèves

Dimanche 5 décembre, de 14 h à 18 h à l'Espace du Binigou, l'association des parents d'élèves des écoles Jules Ferry et du Gouélou organise un marché de Noël. Il y aura des jeux, des animations, de nombreux stands d'artisans, à boire et à manger... On dit même qu'il sera possible, pour les enfants sages, de se faire photographier avec le Père Noël, le vrai ! *Entrée libre.*

Ann O'Aro, maloya de la Réunion au Roudour, samedi 4 décembre



Ann O'Aro chante le *maloya* en créole. Elle scande, elle murmure et elle raconte ses blessures d'enfance sur cette musique de la Réunion, son île natale. Elle nous offre son manifeste de l'intime, nous confiant l'indicible au travers de sa poésie brûlante et rythmée. L'album qu'elle nous interprétera, *Éponyme*, a reçu le prix Coup de cœur francophone 2019 de la prestigieuse académie Charles-Cros.

PASS SANITAIRE ET MASQUE OBLIGATOIRES

*Le Roudour, samedi 4 décembre, 20 h 30, 17 € / 15 € / 7 €. **Billetterie** sur place les mercredi, jeudi et vendredi, de 14 h à 17 h 30 et le samedi, de 15 h à 17 h 30, dans les centres Leclerc et en ligne sur espace-roudour.com.*

Bonga, la vedette du semba d'Angola, vendredi 10 décembre



« *A la fois abrasive et câline, sa voix rocailleuse est la plus emblématique du semba angolais.* » (Télérama). « *Une voix à nulle autre pareille. Eraillée, brisée, mélancolique.* » (Le Monde). Auteur d'une trentaine d'albums et de plus de quatre cents chansons, Bonga est la figure de proue de la musique angolaise, polyglotte, militante et universelle. Sa longue carrière donne tout son sens à la notion d'africanité. « *Des ballades à la tristesse élégante, des textes qui appellent à regarder la réalité en face.* » (Les Inrockuptibles).

PASS SANITAIRE ET MASQUE OBLIGATOIRES

*Le Roudour, vendredi 10 décembre, 20 h 30, 27 € / 24 € / 7 €. **Billetterie** sur place les mercredi, jeudi et vendredi, de 14 h à 17 h 30 et le samedi, de 15 h à 17 h 30, dans les centres Leclerc et en ligne sur espace-roudour.com.*

Mairie de Saint-Martin-des-Champs | Place de la Barrière | CS 77832 | 29678 Morlaix cedex
tél. 02 98 62 06 47 | fax 02 98 88 33 32 | e-mail mairie@ville-stmartin29.fr |web ville-st-martin29.fr

Vous avez besoin d'aide pour effectuer vos démarches ?

Mardi 7 décembre, de 9 h 30 à 11 h 30, la mairie accueille sa première permanence mensuelle de la *Plume numérique*, accessible sans rendez-vous. Des bénévoles de l'association AGIRabcd seront présents pour vous aider à comprendre un courrier, rédiger une réponse, formuler une réclamation, compléter un dossier, envoyer des formulaires en ligne : passeport, carte d'identité, permis de conduire, carte grise etc. C'est anonyme et ouvert à tous les habitants de Saint-Martin-des-Champs. *AGIRabcd est une association de retraités bénévoles qui accompagne les populations en difficulté. Renseignements en mairie, tél. 02 98 62 06 47.*

Vos rendez-vous en médiathèque

Exposition *Ma recette du bonheur*. Venez découvrir les recettes réalisées avec talent et sincérité dans le cadre du Prix Facile à lire Bretagne, un peu de bonheur à partager.

RDV Livres **samedi 4 décembre** 15 h. Rencontre avec Saskia Hellmund pour son roman *La tentation du retour* et échange sur nos de coups de cœur lecture. *Public ado-adulte*.

Kaoz tricot mercredi 8 décembre 15 h. Pour tricoter et partager ensemble vos talents. *Tout niveau et tout public.*

Bébés lecteurs **vendredi 10 décembre** 9 h 30 et **samedi 11 décembre** 11 h. Eveil au langage et à la lecture avec comptines et jeux de doigts, pour les tout-petits (0-3 ans) sur inscription préalable.



Lancement du prix Mangawa **mercredi 15 décembre**, 15 h. Les amateurs de mangas sont invités à venir découvrir notre sélection et le déroulement du prix. *Public 11-14 ans, votes en avril.*

Atelier gravure à partir de 10 ans **samedi 18 décembre**, 14 h. Gravure à la pointe sèche avec Elodie Cariou, dans le cadre de l'exposition *Impression rurale*, au Roudour du 3 décembre au 2 janvier. *Matériel fourni, nombre de places limité, sur inscription auprès des Moyens du Bord, tél.* ***02 98 88 25 62****, mail* ***lesmoyensdubord.mdb@gmail.com****.*

Papier**, spectacle jeunesse** **mercredi 22 décembre** par la compagnie *Le Théâtre avec un nuage de lait*, à 10 h pour les 6 mois-3 ans et à 11 h pour les 3-6 ans. *Sur inscription préalable.*

La médiathèque sera fermée les vendredi 24 et samedi 25 décembre, les vendredi 31 décembre et samedi 1er janvier.

Médiathèque ouverte les mardi 15 h-19 h, mercredi 10 h-12 h / 14 h-19 h, jeudi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-12 h / 14 h-18 h. Pôle culturel du Roudour, rue Park ar Roudour, tél. 02 98 15 20 90, mail mediatheque@ville-stmartin29.fr, site mediatheque.espace-roudour.

Sur la côte, signalons pollutions et oiseaux échoués

Syndicat mixte de protection du littoral breton, Vigipol lance une campagne de vigilance des pollutions maritimes. Il nous invite tous à signaler tout échouage d'oiseau mazouté et tout arrivage exceptionnel de polluants ou de marchandises, observé sur la côte. Le signalement se fait par mail à l'adresse **pollution@vigipol.org**, en précisant date et lieu de la découverte, type d'arrivage et ce que vous en avez fait. Joindre si possible des photos. Si vous voyez des oiseaux échoués, morts ou vivants, mazoutés ou non, contactez la station ornithologique de l'Ile Grande, tél. **02 96 91 91 40**.

Concert du Piers Faccini Quintet au Roudour vendredi 7 janvier



Le concert d'octobre avait dû être à nouveau reporté. Les billets restent valables pour cette prochaine date. Piers Faccini semble venu d'un pays imaginaire, s'inspirant d'un âge d'or où la Sicile était au carrefour des cultures. Il chante une utopie musicale personnelle, une danse intime entre Orient et Occident. Toujours loin des modes et hors du temps, l'artiste est aussi à l'aise dans une complainte napolitaine que dans un blues de Nouvelle-Orléans ou un folk mélancolique. Son quintet nous interprètera son nouvel opus *Shapes of the Fall*.

Le Roudour, vendredi 7 janvier, 20 h 30, 27 € / 24 € / 7 €. ***Billetterie*** *sur place les mercredi, jeudi et vendredi, de 14 h à 17 h 30 et le samedi, de 15 h à 17 h 30, dans les centres Leclerc et en ligne sur espace-roudour.com.*

Constance reportée à la rentrée. En raison d'un problème de santé, le spectacle programmé le 26 novembre au Roudour a été reporté au vendredi 30 septembre 2022. Les producteurs nous précisent que les réservations restent valables pour cette nouvelle date. Pour toute demande de remboursement, adressez-vous au point de vente où vous avez acheté votre billet.

Activités jeunesse des vacances de Noël

Les programmes des vacances de la Marelle, du ticket sport et du Local jeunes sont disponibles sur place, en mairie et en ligne sur **ville-st-martin29.fr**.

Les réservations à la **Marelle** se font en ligne sur **monespacefamille.fr** jusqu'au dimanche 12 décembre. Passée cette date, elles seront prises sous réserve de places disponibles, uniquement par téléphone auprès de la directrice, en mairie, au **02 98 62 06 47**.

Les inscriptions au **ticket sport** se font lors des permanences à la Maison des associations du Binigou, salle Melen Aour, les mercredis 1er, 8 et 15 décembre, 15 h-17 h : demander rendez-vous uniquement par SMS au **06 73 74 74 75**.

Les ados souhaitant participer aux activités du **Local jeunes** sont invités à rencontrer l'équipe d'animation, sur place, ou à appeler le **02 98 88 05 01**.

Contactez la mairie pour toute information complémentaire, tél. ***02 98 62 06 47****.*

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

L'inscription est automatique, pour les jeunes de 18 ans s'étant fait recenser auprès de la mairie à 16 ans et ayant effectué la journée défense et citoyenneté. En dehors de cette situation, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Depuis 2019, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont appliquées. Elle est désormais possible toute l'année et lorsqu'un scrutin est organisé, jusqu'à six semaines avant son premier tour. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'Insee, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit et connaître son bureau de vote directement en ligne, à l'adresse :

service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Vous avez changé d'adresse à Saint-Martin-des-Champs ? Déclarez-le en mairie, pour recevoir votre carte électorale à votre nouveau domicile et voter au plus près de chez vous. Si ce changement d'adresse n'est pas connu de nos services, vous risquez d'être radié d'office de la liste électorale.

État civil

NAISSANCES – Elio MARTIN, né le 19 octobre 2021 à Morlaix. **DÉCÈS** – Marcelle RAOUL, veuve FLOCH, 80 ans. Paulette TREMBLAY, veuve CAILLON, 92 ans. Orlane QUIGUER, 53 ans. Jeanne PAUL, veuve ABALAIN, 106 ans. Denise LAPOUS, veuve BEAUMANOIR, 89 ans. Alice DENIS, veuve LE GAC, 92 ans. Laurent ALÉGOT, 51 ans. Jeannine LEROY, veuve LE BRIS, 91 ans.

Vous avez un projet immobilier ?

Vous avez un projet de construction ? d'extension ? de réhabilitation ? de rénovation ? Profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE. Conseils départementaux d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, les CAUE sont des organismes investis d'une mission d'intérêt public. *L'architecte local tient permanence le* ***premier mardi du mois à Morlaix Communauté, 2b, voie d'accès au port.*** *Renseignements et rendez-vous au* ***02 98 15 31 36****.*

La Garantie Jeunes, 497,50 € mensuels pour les 16-25 ans qui s'engagent

La Garantie Jeunes est un dispositif du plan de relance de l'Etat « *1 jeune 1 solution* », mis en œuvre sur les territoires par les missions locales. Il s'agit d'un accompagnement des 16-25 ans sans activité vers la formation, l'emploi et l'autonomie. Un contrat d'un an lie les deux parties. Le jeune s'engage dans un parcours d'accompagnement intensif où alternent travail d'équipe et démarches personnelles. Il perçoit en contrepartie une allocation forfaitaire mensuelle de 497,50 € par mois. *Contactez pour plus d'infos la Mission locale du pays de Morlaix, tél. 02 98 15 15 50.*

Ne nourrissons pas les choucas !

Le choucas des tours, *Coloeus monedula*, corbeau choucas ou corneille des clochers, est une espèce d'oiseaux protégée en France. Elle fait cependant l'objet de dérogations préfectorales régulières, autorisant sa destruction. En effet, sa prolifération cause d'importants dégâts aux cultures et ses nids, dans les cheminées, représente un risque. En obstruant les conduits, ils peuvent provoquer des incendies ou des intoxications au monoxyde de carbone. Une des méthodes ralentissant son développement est la pose généralisée de grillages sur ces conduits au terme de la nidification, en septembre, afin de réduire les sites de reproduction. Des petits gestes permettent aussi d'éviter l'invasion. Les gouttières mal nettoyées sont de véritables garde-manger pour les bestioles. Aussi, un nettoyage régulier écarte les tentations. Et plus classique, un hibou-épouvantail, orné d'yeux réfléchissants, peut suffire à le tenir à distance.

Ne nourrissons pas les choucas. Les animaux sauvages sont capables de trouver tout ce dont ils ont besoin dans leur milieu. Les espèces non domestiques nourries par l'homme tombent malades, pour la simple et bonne raison que ce qu'on leur donne n'est pas adapté. Le pain par exemple, crée une sensation de satiété chez les oiseaux, sans satisfaire leurs besoins caloriques : il les affaiblit. Hors période de gel, il est donc interdit de nourrir la faune dans l'espace public, oiseaux compris. Nous le répétons, bien que protégé, le choucas des tours est source de nombreuses nuisances. Outre le bruit, il salit, ravage les cultures et, en faisant son nid dans les cheminées, provoque intoxications et incendies. Face à sa prolifération en milieu urbain, il est vivement déconseillé de le nourrir.

La gendarmerie prévient et conseille

De très nombreux internautes ont reçu un mail usurpant l'identité d'officiers des forces de l'ordre et menaçant de sanctions, au motif de consultation de sites prohibés. Il s'agit d'une escroquerie. Les victimes sont invitées à porter plainte ou, au moins, à signaler le message à la gendarmerie, ce qui facilitera l'enquête. *Gendarmerie nationale, Brigade de proximité de Plourin-lès-Morlaix, Caserne Adjudant Le Jeune, rue de la Hautière, tél.* ***02 98 88 58 13****.*

Afin de prévenir les cambriolages, la gendarmerie nous rappelle quelques règles de bons sens. Verrouiller sa porte en quittant son domicile, ne pas conserver des sommes d'argent importantes chez soi, dissimuler ses objets de valeur, ne pas signaler ses absences sur les réseaux sociaux etc. Il faut avoir en tête que le voleur est souvent un opportuniste, qui cherchera à emporter le plus de valeurs possibles, le plus vite possible, le plus simplement possible. *Plus d'info en ligne :* ***interieur.gouv.fr***.

Les objets trouvés, c'est en mairie

Les objets trouvés sont à déposer en mairie de la commune où ils sont trouvés. Donc, quand vous avez perdu quelque chose, ayez le réflexe de nous appeler au **02 98 62 06 47**.

Cours d'anglais du comité de jumelage

Il reste des places aux cours de 18 heures du comité Pays de Morlaix-Truro, à la Maison des associations du Binigou : niveau moyen le mercredi et débutant le jeudi. *Contact mail* ***truro.morlaix@yahoo.fr****, tél.* ***06 04 46 38 36****.*

Missions en CDD chez As Domicile

Pour assurer la continuité de ses missions pendant les fêtes, As Domicile recherche des aides à domicile, des auxiliaires de vie sociale et des aides-soignants. Les postes sont à pourvoir du 15 décembre au 15 janvier, sur CDD pouvant évoluer en CDI. « *Nous recherchons des candidats ayant un diplôme dans le secteur médico-social. Les personnes qui souhaitent se sentir utiles et qui ont un attrait pour les métiers des services à la personne peuvent elles aussi postuler.* »

Transmettre lettre de motivation et CV par mail à **recrutement@asdomicile.com** ou par courrier à **As Domicile, 29, rue des Carmes 29250 Saint-Pol-de-Léon**. *Plus d'infos en ligne sur* ***asdomicile.com****, contact tél.* ***02 98 68 10 36****.*

Déclarer ses ruches est obligatoire

Déclarer ses abeilles chaque année est une obligation pour tout apiculteur, dès sa première colonie. Toutes sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Cette mesure permet de connaître l'évolution du cheptel, d'améliorer leur santé et d'ajuster les aides européennes. La procédure a été simplifiée et la déclaration se fait en ligne : **mesdemarches.agriculture.gouv.fr**.

Des aides pour vos travaux d'économie d'énergie



Entreprises et fournisseurs concernés sont contraints de promouvoir les travaux d'économie d'énergie. Ainsi pour les chantiers d'isolation, de remplacement de chauffage et autres, les prestataires proposent des certificats d'économie d'énergie et des primes diverses, prime énergies, éco-prime etc. Celles-ci sont attribuées aux propriétaires occupants, bailleurs et locataires, quel que soit leur revenu fiscal de référence. La prime *Coup de pouce* peut même être bonifiée sous conditions de ressources. Certains artisans effectuent la démarche pour les particuliers, contactez Heol pour plus de garanties. Il faut sinon valider sa demande en ligne, avant signature du devis. Un simulateur officiel est accessible à tous : **primesenergies.fr**.

Agence locale de l'énergie et du climat du pays de Morlaix, ***Heol*** *vous propose un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction et de rénovation. Accueil sur rendez-vous à la nouvelle adresse de Morlaix* ***47, rue de Brest, tél. 02 98 15 18 08****.*

Uni'Vers'Cène joue La Bonne Adresse au profit de l'Amicale laïque



« *Les répliques fusent pour la plus grande joie du public et les quiproquos offrent un ballet de situations cocasses. Fous rires garantis.* » Comédie de Marc Camoletti, *La bonne adresse* est un vaudeville de pure tradition, au succès incontesté, jouée plus de mille fois à Paris. La troupe de Taulé Uni'Vers'Cène donnera son interprétation au profit de l'Amicale laïque de Saint-Martin, au Pôle culturel du Roudour, dimanche 23 janvier à 15 h.

Sur l'agenda d'A travers champs

Réunion pour le séjour de septembre **jeudi 2 décembre** après les randos salle Gwer, information, inscription et règlement. **Rando Téléthon** **samedi 4 décembre** ouverte à tous, inscriptions 5 € à l'Espace du Binigou à partir de 13 h 30, départ 14 h, goûter à l'arrivée. Venez nombreux ! **Rando de Noël** **samedi 11 décembre** avec le Secours populaire, amener un jouet pour don à partir de 9 h, parking Decathlon. Départ 10 h. **Retrait des licences** **jusqu'au lundi 20 décembre**. **RANDOS DE DÉCEMBRE :** *Départs à 13 h 45*. **Groupes 1 et 2 :** **Jeudi 2** Plourin, circuit de Penher ; Saint-Pol, Pempoul vers Trégondern. **Lundi 6** Plougasnou, la Plougasniste ; Roscoff, Perharidi. **Jeudi 9** Carantec, Kelenn-Callot ; circuit sur Santec. **Lundi 13** Saint-Martin, circuit de la Pennelé ; Carantec, Roc'h C'hlaz-Kélenn. **Jeudi 16** Sainte-Sève, Tro San Seo ; circuit sur Plounéour-Ménez. **Lundi 20** Coatélan, circuit de Coatenscour ; circuit sur Térénez. **Jeudi 23** Plestin, pointe de l'Armorique ; Carantec, le port-Callot. **Groupe 3 :** **Jeudi 2** circuit sur Sainte-Sève. **Lundi 6** circuit sur Térénez. **Jeudi 9** Carantec, le port-Callot. **Lundi 13** Saint-Pol, Pempoul-Trégondern. **Jeudi 16** Saint-Martin, circuit n°3. **Lundi 20** au départ du Pont Noir. **Jeudi 23** circuit sur Saint-Martin. **Trêve des confiseurs.** Il n'y aura aucune randonnée les lundi 27 et jeudi 30 décembre. **Galette des rois** **jeudi 13 janvier** après les randos, sur inscription préalable. **RANDOS DE JANVIER :** *Départs à 13 h 45*. **Groupes 1 et 2 :** **Lundi 3** Dourduff vers Barnénez. **Jeudi 6** circuit sur Ploujean. **Lundi 10** Plougonven, Pont Noir, circuit de Tromorgan ; Saint-Thégonnec, circuit de Sainte-Brigitte. **Jeudi 13** circuit sur Saint-Martin au départ du Binigou. **Lundi 17** Roscoff, le Laber-Pérharidi ; Plougoulm, Toul Al Nouch. **Jeudi 20** Locquénolé, circuit du Phare de la Lande ; Le Guerzit-Le Diben. **Lundi 24** Saint-Pol, Sainte-Anne-Sainte-Barbe ; circuit sur Locquirec. **Jeudi 27** Plourin, circuit de Kerveleyen ; circuit sur Sainte-Sève. **Lundi 31** Saint-Pol, Sainte-Anne-Trégondern ; circuit sur Moguériec. **Groupe 3 :** **Lundi 3** Le Dourduff. **Jeudi 6** Roc'h-Glaz vers Kélenn. **Jeudi 9** Carantec, le port-Callot. **Jeudi 13** circuit sur Saint-Martin. **Lundi 17** Sibiril, Toul-al-Nouch. **Jeudi 20** circuit sur Sainte-Sève. **Lundi 24** Carantec, le port-Callot. **Jeudi 27** Saint-Martin, circuit n° 3. **Lundi 31** circuit au départ de Coatélan.



Nouveau bureau de la Gym adultes

Gym douce, stretching, fitness, étirements, body forme, body art, strong, piloxing et zumba, dix-neuf cours sont proposés cette année à la Gym adultes, encadrés par cinq animateurs. Certains sont complets. Les tarifs restent inchangés, 100 € l'année pour les Saint-Martinois, 115 € pour les extérieurs, 180 € pour les couples.

Voici la composition du bureau à l'issue de l'assemblée générale du 21 octobre. **Président** Jean-Yves Jacq, **trésorier** Joël Cloarec, **secrétaire** Nadine Kersulec, **secrétaire adjointe** Julie Peron, **membres élus** Marie-Jeanne Gautret, Marie-Pierre Troadec, Annie Beuille, Alain Beuille, Nathalie Robinault, Carine Le Gall. *Plus d'infos en ligne :*

***ville-st-martin29.fr/associations/gymnastique-adultes*.**

Les activités de l'Amicale des Retraités

Réunion voyages **jeudi 9 décembre**, à 14 h au Roudour, programme et inscriptions : Presqu'île de Crozon-Trégarvan le 5 avril, les Sept-Iles du 18 au 25 mai, la Baie de Somme du 12 au 15 septembre, les Vosges et l'Alsace (à la place de Prague) du 5 au 11 juin. *Présence souhaitée de toutes les personnes ayant versé un acompte pour confirmer ou annuler et, bien sûr, de celles qui souhaitent s'inscrire. Pass sanitaire et masque obligatoires.*

Repas de Noël et assemblée générale **mercredi 15 décembre**. *Pass sanitaire et masque obligatoires. Inscription jusqu'au mardi 30 novembre.*

Art floral : bouquet de Noël **jeudi 23 décembre**, 14 h, au Binigou.

Danse de société **mercredi 5 janvier**, 14 h, au Binigou.

Sans oublier toutes nos activités hebdomadaires, aux jours et heures habituels !

Viens danser avec Ritmo Cubano !

Salsa, bachata, kizomba, reggaeton, mezcla latina, éveil et latino enfants : les cours de danse de Ritmo Cubano ont repris et il est encore possible de venir essayer gratuitement. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Ils sont assurés par Caroline et David, à l'Auberge de jeunesse et à l'Espace du Binigou. Régulièrement, l'association organise aussi des évènements. ***Contact tél. 06 87 57 04 54 / 06 95 97 35 25, mail ritmocubano@hotmail.fr.***

Classe 66

Les Saint-Martinois nés en 1946 sont invités à fêter ensemble leur 75 ans, dimanche 12 décembre. Contacter Jean-Pierre Belbeoch au **06 76 18 62 27**.

Danse et langue bretonnes avec KLT

KLT a repris ses activités au Binigou. La salle Oranjez accueille l'atelier chant de Jakez David un lundi sur deux, à 20 heures. Dans la salle Ruz, ce sont les cours de breton les mardi (niveau intermédiaire) et mercredi (niveau 2) qui débutent aussi à 20 heures. Le cursus intègre trente cours d'une heure trente sur l'année. Les inscriptions sont ouvertes. **Contact tél. 02 98 63 98 79 / 06 82 77 10 10, mail klt@wanadoo.fr**.

Le prochain Flash paraîtra le lundi 31 janvier.
Merci de faire parvenir vos articles pour le **lundi 24 janvier : communication@ville-stmartin29.fr**

LE MOT DE LA FIN

Pa vez ker al ler e c'hoarz ar boutaouer.

Quand le cuir est cher rit le sabotier.

When the leather is expensive, the sabotier laughs.